



ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU VALLONA

e-mail : arvallon92@gmail.com

boîte aux lettres au n°14

Echos du Vallona n° 32 - décembre 2019

Avant propos

En cette année 2019, l'ARV a fêté ses 40 ans d'existence, 40 années d'un service continu auprès des résidents qui, au niveau de notre immeuble, sont soit des locataires, soit de « petits » copropriétaires (« petits » par rapport à IN'LI, le principal copropriétaire en tant que bailleur des locataires). Pour l'association, il n'y a jamais eu de différence entre les deux catégories de résidents, car les problèmes généraux de l'immeuble (entretien, chauffage, sécurité, environnement etc ...) sont communs. Quant aux relations locataires-bailleur, l'ARV est en contact régulier avec IN'LI pour lui faire part de toute question d'intérêt général et pour assurer la défense de tout problème particulier, notamment la hausse des loyers et le suivi des régularisations de charges (l'année 2017 va l'être d'ici peu, selon IN'LI).

On n'oubliera pas non plus la galette des rois en janvier pour nos adhérents, la fête des voisins (en mai prochain) qui font aussi partie de nos activités, sans oublier des réductions sur les spectacles à l'Arena (en tant que partenaire, dès l'origine, du projet).

Enfin, depuis 33 ans, l'ARV propose au sein de l'immeuble des activités sportives de gym, judo enfants, renforcement musculaire, yoga, etc ... avec des animateurs diplômés et cela à quelques pas de votre appartement ou pavillon : que demander de mieux ... ?

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes et une bonne année 2020.

Adhésions

BULLETIN D'ADHÉSION 2019/2020

J'adhère à l'ARV et lui apporte mon soutien. Ci-joint chèque de 10 € (par famille) libellé à l'ordre de l'ARV.

Nom et prénom :

Bâtiment :

Téléphone :

Adresse internet :

Renouvellement des adhésions (période du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020) : **il n'est en effet pas trop tard pour nous soutenir en adhérant à l'Association** comme l'ont fait 135 d'entre vous la saison précédente. **Il vous suffit de déposer un chèque de 10 € avec l'indication de vos coordonnées dans notre boîte aux lettres, hall du n° 14.** Enfin, pourquoi pas, si vous en avez la possibilité ou la volonté, rejoindre notre équipe pour apporter de nouvelles idées ?

La vie au Vallona

- La saison de chauffe a débuté avec son lot de petits problèmes ; l'identification complète des vannes et pieds de colonnes dans les galeries techniques devraient permettre de réparer rapidement. Rappelons par ailleurs que les normes réglementaires obligent à ne pas trop dépasser les 20° dans les appartements en journée, faute de quoi certains résidents pourraient se plaindre par le fait que les charges de chauffage seraient alors trop élevées.

IN'LI a fait procéder à la reprise des joints de plusieurs fenêtres mal posées, ce qui a supprimé la déperdition de chaleur dans les appartements concernés. Merci aussi à nos gardiens d'avoir contribué, grâce à leur implication dans l'opération de désembouage, à stabiliser la température de nos appartements.

- Au niveau de l'eau chaude sanitaire, encore des problèmes ponctuels tout-à-fait inadmissibles. Le fait que nos canalisations aient l'âge de leurs artères ne facilite pas leur résolution. Reste que la copropriété a demandé un audit de ces conduites pour évaluer leur degré de vétusté.

- Au niveau électrique, toujours des dysfonctionnements liés là aussi à la vétusté de certaines installations et aux divers ajouts qui se sont greffés dessus. Là aussi des audits sont demandés pour voir quelles sont les réparations indispensables à réaliser afin d'éviter ces nombreuses coupures qui gâchent la vie de résidents et qui peuvent poser des problèmes de sécurité.

- Embellissement : notons que les peintures s'écaillent sur divers paliers ; nous avons sollicité un état des lieux pour remettre à niveau la propreté de l'immeuble.

- Sécurité : les travaux de rénovation de l'entrée du Vallona (la « résidentialisation ») devraient commencer vers la fin du 1er trimestre : depuis le temps qu'on en parle !

N'hésitons pas non plus à prévenir les gardiens quand des intrus squattent certains paliers.

Le tri sélectif au Vallona

Nous vous rappelons qu'au Vallona (tout comme pour les immeubles voisins), nous pouvons trier nos déchets, afin d'être des habitants responsables.

- Les bouteilles en verre dans les bornes situées dans la rue Allende (pas dans les vide-ordures ou les poubelles jaunes ou grises) ; les textiles et chaussures dans le bac, rue Allende ;

- les déchets recyclables dans la poubelle jaune : carton, papiers, magazines et prospectus, les briques alimentaires, les emballages métalliques et les bouteilles et flacons plastique (pas de sacs plastiques ou de pots de yaourt) ;

- les piles, batteries et petits objets électroniques dans toutes ces bornes situées dans de nombreux magasins, tout comme les ampoules ;

- les déchets non recyclables dans la poubelle grise : c'est tout le reste, hormis ce qui doit être mis dans les locaux encombrants.

- Enfin, on rappellera que les vides-ordures ne sont faits que pour recevoir des petits sacs de déchets ménagers non recyclables et non cassables.

Environnement

Le 17 octobre dernier, avait lieu dans la mairie de quartier Université une réunion conjointe Paris La Défense, SNCF (projet Eole), Bouygues Immobilier (aménagement Coeur Université) et Hauts-de-Seine Habitat (aménagement du « Croissant ») ; 45 personnes étaient présentes dont deux représentants de l'ARV.

- En ce qui concerne Eole, la nouvelle gare de « Nanterre La Folie » (ce nom trouve son origine dans la période pré-industrielle où une population bourgeoise parisienne se fit construire de luxueuses demeures que les contemporains nommaient « les folies ») ne communiquera pas directement avec celle de « Nanterre Préfecture », mais par un passage extérieur ; l'entrée sud (un porche) est en voie d'achèvement ; le ballast, les voies et la signalisation sont déjà en voie de réalisation.

L'accès à l'Arena restera conseillé par « Nanterre Préfecture » et « La Défense ».

Mais le désengorgement de la ligne A et l'amélioration de la ligne J nous profiteront en tant que riverains.

- Quartier université : au final (courant 2020), 500 logements et 1.500 postes de travail.

L'immeuble « Initial » (29, terrasse de l'Université) en voie d'achèvement comprendra 25 logements pour In'Li, 63 en tant qu'HLM et 87 en accession à la propriété plus ou moins encadrée. Le schéma existant au Vallona -que d'aucuns trouvent compliqué- le sera encore plus là-bas, mais c'est la nouvelle tendance à Nanterre que de mixer les modes de logement.

Quant au nouveau complexe cinémas, il comprendra 10 salles et sera ouvert au 1er semestre 2020.

Les espaces publics et leur aménagement souffrent d'un certain retard et d'aucuns trouvent que la densité d'immeubles est élevée eu égard aux espaces verts prévus : tous n'ont pas la chance d'avoir le parc départemental au pied de leur immeuble ...

- Le « Croissant » : la destruction du premier parking a libéré de la place à côté de l'immeuble « Egalité », boulevard Pesaro ; celui-ci va devoir toutefois supprimer sa rampe d'accès et il est envisagé de construire des ascenseurs extérieurs comme au Vallona ... Nous les avons prévenu du manque de fiabilité de ces installations extérieures. Un nouvel immeuble verra le jour dans cet espace réduit.

À propos des futures élections municipales

Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales. Rappelons utilement les résultats 2014 sur Nanterre qui compte autour de 95.000 habitants (avec la moitié inscrite sur les listes électorales) : 49 % de votants seulement contre 62 % pour la moyenne nationale, soit 13 % de moins.

Le maire, Patrick Jarry, a été élu au 1er tour avec près de 54 % de voix devançant dans l'ordre, la Droite (27 % des voix) et le Centre (plus de 12 %).

Sur notre bureau de vote principal, le n° 41 (plus de 1.000 inscrits), le pourcentage de votants n'a atteint que 43 % (soit encore 6 % de moins que la moyenne nationale) avec 59 % pour P. Jarry et pour ses suivants, 20 % pour la Droite, 12 % pour le Centre.

Espérons au moins que nous serons plus nombreux à voter en mars prochain !